

RENCONTRE DU 16 MARS 2010

MOYENS NEGOCIATION PROTOCOLE PREELECTORAUX

Demande de la CFDT depuis de nombreuses années.

Pour la CFDT et pour la LOI, celui qui invite c'est celui qui paie.

La direction, en ouverture s'est simplement contentée de nous faire comprendre qu'il était hors de question de financer la promenade de l'ensemble des OS pour aller négocier les protocoles préélectoraux, puis nous a fait les propositions suivantes :

Pour la période de 2010 à 2014 :

*200 h pour la négociation des protocoles ce qui représente environ 1h30 par protocole.

*Une enveloppe par OS de 5 000€ pour les frais de déplacement.

Pour comparatif, je me suis rendu à la négociation de 8 protocoles sur le territoire national et le montant de ces déplacements correspond à environ 1 500 € ????????????

La proposition permettrait de répondre à une trentaine d'établissements, alors que la société en compte 132 ???????

Réponse de la DRH (façon Régis LASPALES) : «c'est vous qui voyez » ?

Devant la réaction de la CFDT, la DRH quitte la table de négociation, et retire ses propositions, enfin si l'on peut appeler cela des propositions, nous avons bien senti que la direction ne voulait rien lâcher, ça leur permettra de faire porter l'échec de la rencontre à la CFDT ?

.....
Il fallait oser, et, franchement, je crois qu'à ce point-là, même un camelot n'oserait pas.

Bien que pour vous, vos propositions sont très, très intéressantes, nous partons de zéro.

Pour nous, organisation syndicale CFDT, je m'interroge sur ce sentiment persistant que je ressens de m'être fait dilater le fondement par vos soins experts.

Ceci m'occasionnant quelques douleurs désagréables, je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir par retour un pot d'onguent approprié à calmer la région injustement traumatisée.

Je ne manquerai pas de transmettre notre communication à qui de droit, afin que l'ensemble des décideurs puissent apprécier votre politique social et la hauteur du dialogue avec les partenaires sociaux de votre entreprise.

Bien cordialement, la CFDT.